

## **EXTRAITS DU RAPPORT**

### **CONCOURS OG TITRES 2024**

Placées sous la présidence du général Christian FILLON, les épreuves du concours cité en objet se sont déroulées conformément aux textes de référence. **20 places maximum étaient offertes à ce concours.**

Le présent rapport traite de l'organisation et du déroulement des épreuves, des appréciations portées par les membres du jury sur les épreuves et sur la valeur globale des candidats, décrit l'action du jury et présente quelques observations et propositions.

#### **1 – ORGANISATION ET DÉROULEMENT DU CONCOURS**

131 candidats ont déposé un dossier de concours. 126 ont été autorisés à concourir.

Conformément aux dispositions de l'annexe III de l'arrêté de deuxième référence et à l'arrêté de troisième référence, la phase d'admissibilité comprenait l'étude des dossiers pour un recrutement dans les filières suivantes :

- 1. Cybersécurité, tests d'intrusion et rétroconception ;
- 2. Systèmes d'information et génie logiciel ;
- 3. Sécurité des systèmes d'information, des réseaux et des fichiers ;
- 4. Systèmes de radiocommunication et de contre mesures électroniques ;
- 5. Électronique, systèmes embarqués, robotique ;
- 6. Intelligence artificielle, sciences des données et analytique des données ;
- 7. Outils et données géomatiques d'aide à la décision opérationnelle et/ou organisationnelle ;
- 8. Traitement du signal et physique des ondes ;
- 9. Sciences physiques et mécaniques ;
- 10. Sciences des matériaux ;
- 11. Chimie analytique, chimie organique et chimie minérale ;
- 12. Biologie médicale, génétique médicale, biologie moléculaire, cytogénétique humaine ;
- 13. Toxicologie et pharmacologie ;
- 14. Anthropologie et archéologie ;
- 15. Entomologie ;
- 16. Ingénierie et management des projets scientifiques ;
- 17. Cryptologie.

Aucun candidat ne s'est présenté dans les filières 4, 15 et 17.

80 candidats ont été déclarés admissibles, **20 ont été admis et 06 inscrits sur liste complémentaire.**

## 2 – ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

L'admissibilité consiste en l'examen du dossier de chaque candidat. Ce dossier comprend, entre autres, une lettre manuscrite de motivation, un curriculum vitae, les bulletins de notes des deux dernières années universitaires et une copie des titres et des diplômes détenus.

126 dossiers ont été étudiés par les jurys :

### **Appréciations relatives aux candidatures :**

#### *Remarques sur les diplômes :*

01. Cybersécurité, tests d'intrusion et rétroconception. On constate une très bonne correspondance entre le profil des candidats et les besoins. Il y a une différence de niveau entre les écoles mais elle est compensée par des spécialités et des applications développées par certains candidats.
02. Systèmes d'information et génie logiciel. Les diplômes sont majoritairement dans le domaine d'expertise recherché au sein de la filière même si 3 d'entre eux apparaissent plus généralistes.
03. Sécurité des systèmes d'information, des réseaux et des fichiers. Les diplômes sont majoritairement dans le domaine d'expertise recherché au sein de la filière sauf pour 2 d'entre eux (droit, économie, gestion et sûreté, défense).
05. Électronique, systèmes embarqués, robotique. Les diplômes sont dans le domaine d'expertise recherché au sein de la filière.
06. Intelligence artificielle, sciences des données et analytique des données. Il reste difficile de comparer les niveaux des candidats d'une école à une autre d'autant que les relevés de notes montrent une grande disparité.
07. Outils et données géomatiques d'aide à la décision opérationnelle et/ou organisationnelle. Le seul candidat dans cette thématique détenait un master 2 dans le domaine de la Géopolitique et Géoint, réalisé en alternance. Ce type de diplôme s'inscrit davantage dans la formation d'analyste ayant à agréger des images multi-sources et ne répond pas aux besoins de traitement de données issues d'une variété de capteurs.
08. Traitement du signal et physique des ondes. Le seul candidat dans cette thématique détenait un diplôme spécialisé dans le domaine biomédical, susceptible de s'appuyer sur des compétences en traitement du signal.
09. Sciences physiques et mécaniques. Les diplômes sont globalement en cible. Leurs profils généralistes permet d'entrevoir plusieurs orientations possibles.
10. Sciences des matériaux. Les diplômes sont globalement en cible. Les profils généralistes permettent d'entrevoir plusieurs orientations possibles. Les candidats ont pris connaissance de l'institution soit avec des forums de métiers, les journées découvertes de l'EONG soit via des proches familiaux.
11. Chimie analytique, chimie organique et chimie minérale. Les diplômes sont globalement en cible.
12. Biologie médicale, génétique médicale, biologie moléculaire, cytogénétique humaine. 58 % des candidats (10/17) disposent d'un diplôme de M2 qui n'est pas en adéquation avec les exigences attendues par la CAEG pour obtenir directement l'agrément indispensable pour être expert en génétique à l'IRCGN et nécessite donc une formation complémentaire avec l'obtention d'un diplôme spécifique.
13. Toxicologie et pharmacologie. Le profil n'est pas adapté à la filière (formation de type Gestion/comptabilité).
14. Anthropologie et archéologie. La plupart des diplômes sont non scientifiques et approchent de près ou de loin l'archéologie d'un point de vue uniquement historique et l'anthropologie d'un point de vue uniquement sciences humaines et sociales. D'autres diplômes sont complètement hors champ de recherche : psychologie, droit, criminologie. En l'absence d'une base scientifique solide adaptée aux domaines très précis recherchés, ces candidatures sont rejetées.
15. Entomologie. Aucun candidat.
16. Ingénierie et management des projets scientifiques. Pour la moitié des dossiers étudiés, les diplômes très variés sont en adéquation avec la filière.

Pour l'autre moitié, les diplômés sont soit trop généralistes (droit essentiellement), soit en inadéquation avec la filière et/ou les besoins de recrutement en officiers sur titres de la gendarmerie (communication/média, conseil/audit, marketing digital, marketing commercial etc.).

#### Remarques sur les CV et lettres de motivation :

Les curriculum-vitae sont généralement bien présentés et de bonne facture dans l'ensemble, toutefois plus ou moins fouillés en fonction des candidats qui n'ont globalement que peu d'expérience. La forme différente des curriculum-vitae complexifie l'évaluation.

Hormis de rares exceptions, les lettres de motivation restent majoritairement très simples, très souvent sur une page unique, et parfois sans réelle motivation quant à l'apport des candidats en matière numérique pour l'institution.

Les argumentaires visant à démontrer leur motivation pour intégrer la gendarmerie ne ressortent parfois pas suffisamment (phrases types très générales)

Si certaines lettres sont bien argumentées, cela n'est pas le cas pour d'autres avec parfois un formalisme scolaire (lettre sur papier à grands carreaux, soins, ...).

Pour un certain nombre de candidats, les connaissances générales de l'Institution semblent peu connues.

Le choix de filières visées par certains candidats ne sont pas toujours en lien avec leur diplômes au regard du CV.

Il est parfois difficile de retrouver facilement les éléments importants comme les formations suivies et/ou les expériences professionnelles.

Les lettres de motivation démontrent aussi une méconnaissance des spécificités du concours OGT (recherche de profils spécialistes ayant vocation à exercer majoritairement au sein de la spécialité).

#### Suggestions diverses :

Les candidats doivent bien percevoir au niveau des CIR les différences entre OGT, OGS, carrière pendulaire entre terrain et spécialisation. Ce point n'est pas toujours ressenti dans les lettres de motivation.

### **3 – ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES D'ADMISSION**

#### **31 – Généralités**

L'épreuve orale d'admission s'est déroulée du mardi 16 au lundi 29 avril 2024 à MELUN. Parmi les 80 candidats admissibles, 60 se sont présentés à cette seconde phase du concours. Les épreuves sportives se sont déroulées le mardi 30 avril 2024 à MELUN pour les épreuves de course, d'endurance, de natation et les agrès.

Elles comportaient :

Une épreuve d'aptitude générale (durée 50 minutes dont 20 minutes de préparation – coefficient 05 – note éliminatoire < 8/20) ;

Cinq épreuves sportives (coefficient 1 – note éliminatoire : moyenne < 7/20) :

- Une course de demi-fond (3 000 m) ;
- Une course de sprint (50 m) ;
- Une épreuve de natation (50 m) ;
- Une épreuve de tractions/suspension à une barre ;
- Une épreuve d'abdominaux.

## **32 – Appréciations par épreuve**

### **321 – Épreuve d'aptitude générale**

Les notes vont de **02** à **18/20** et la moyenne générale est de **9,67/20 (10,33** en 2022).

34 candidats ont obtenu une note éliminatoire (32 en 2023).

#### **Remarques sur la forme :**

La présentation et la tenue vestimentaire sont globalement correctes même si certains candidats n'ont pas la tenue attendue. Plus de la moitié ne sait pas se présenter devant le jury alors qu'ils se présentent pour un entretien d'embauche. La présentation des sujets est classique avec un plan souvent moyennement structuré voire parfois succinct ce qui atteste vraisemblablement d'un manque de préparation. Ils méconnaissent globalement la différence entre OGU/OGS/OGT.

#### **Remarques sur le fond :**

Le niveau global est faible avec des candidats qui ont des connaissances limitées sur la gendarmerie (histoire, subdivisions, missions, opportunités de carrière,...) assez limitées, ce qui atteste qu'ils ne sont pas renseignés suffisamment et se sont limités souvent à des recherches sur internet ou à leur environnement proche croyant ainsi connaître suffisamment la gendarmerie. De ce fait, beaucoup méconnaissent le rôle et les valeurs des militaires, de l'officier en particulier, la fonction de chef opérationnel et la confondent avec celles de manager. Ils montrent un manque de capacité à se positionner et à décider et ne savent pas ce qu'on attend d'un chef militaire (exemplarité, capacité de décision, donner du sens, etc). Ils leur arrivent de limiter leur vocation à un emploi à l'IRCGN en poste exclusivement technique. Environ 20 % ont une bonne connaissance des exigences de l'officier et globalement les candidats énoncent la volonté de donner du sens à leur action en devenant officier de gendarmerie.

### **323 – Épreuves sportives**

La session OG Titres 2024 s'est déroulée le mardi 30 avril 2024.

Les épreuves ont été partiellement réalisées sous la pluie (piste glissante).

Épreuve	Note la plus basse	Note la plus élevée	Moyenne de l'épreuve
3000 mètres demi-fond	<b>0</b> (2 en 2023)	<b>18</b> (20 en 2023)	<b>8,84 (10,50</b> en 2023)
50 mètres sprint	<b>0</b> (0 en 2023)	<b>18</b> (20 en 2023)	<b>5,35 (9,81</b> en 2023)
50 mètres natation	<b>0</b> (0 en 2023)	<b>20</b> (20 en 2023)	<b>10,35 (10,27</b> en 2023)
Tractions (note /10)	<b>0</b> (0 en 2023)	<b>20</b> (20 en 2023)	<b>11,15 (11,79</b> en 2023)
Abdominaux (note /10)	<b>0</b> (3 en 2023)	<b>20</b> (19 en 2023)	<b>11,17 (12,22</b> en 2023)

Le général Christian FILLON

Président du jury